

ITALIE



CARPE DIEM « DES VOYAGES A VOTRE IMAGE » - MARQUE COMMERCIALE DE CLRT VOYAGES

Bureau administratif : 19 chemin de la Plaine - 69390 VOURLES

Siège social : Parc Eurekalp – Zone d'activités Tire-Poix - 38660 ST VINCENT DE MERCUZE

Téléphone : 04.76.73.14.41 - Email : contact@carpediem-voyages.com - Site web : www.carpediem-voyages.com

APST
Association Professionnelle
de Solidarité du Tourisme

SAS au capital de 15 000 € - RCS Grenoble : 794 721 282 - N° TVA : FR 82 794721282 - Code NAF 79.12Z - IM038130009
Assurance Resp. Civile Professionnelle : GENERALI : 7/9 Bld Haussmann - 75456 Paris Cedex 9 (Contrat n° AN435801)
Agence licenciée garantie par l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme - Siège : 15 avenue Carnot - 75017 PARIS

1^{er} jour De GRENOBLE à GENEVE / Envol vers BRINDISI / LECCE 50 km / 1h

Prise en charge des participants au départ de votre région et transfert en autocar vers l'aéroport de GENEVE. A votre arrivée, accueil et assistance aux formalités d'enregistrement. Envol pour



BRINDISI sur **vol direct** Easyjet.

☉ Prestations à bord payantes.

A votre arrivée, récupération des bagages et formalités de douanes. **Accueil par votre guide local qui sera avec vous pendant tout le circuit.** Départ pour **LECCE**, réputée comme une **importante ville d'Art et d'Histoire.**

Etendue sur une plaine aux pieds du haut plateau du Salento, LECCE appelée « Florence du sud » est l'une des villes les plus intéressantes de cette région. Elle est

considérée comme l'une des capitales de l'architecture baroque du fait de l'originalité et de la richesse du style architectural qui a été développé à partir du 16^{ème} siècle.

Visite du centre historique et des monuments significatifs de l'architecture baroque tels que :

- **la Piazza Sant'Oronzo**, située au cœur du centre historique, cette place très vivante, dominée par la statue du patron de la ville est bordée sur sa partie sud par les restes de l'ancien amphithéâtre.
 - **la Piazza Duomo**, jadis utilisée comme citadelle fortifiée pour la défense, elle est aujourd'hui considérée comme le « salon » le plus élégant de la ville. La grandeur de la Cathédrale et son haut clocher à cinq étages, le Palais Épiscopal et le Palazzo del Seminario délimitent le périmètre de la place : l'œuvre monumentale qui représente le mieux la grandeur du style de Lecce.
 - **la Basilique de Santa Croce** où la fantaisie des maîtres « tailleurs de pierre » se remarque sur chaque petite partie de cette magnifique façade qui vous prépare à découvrir la beauté des intérieurs, un équilibre harmonieux entre la sobriété du classique et le faste du baroque de Lecce.
 - **l'Eglise de St Matteo**, de style baroque avec une harmonieuse façade en partie concave et convexe.
- Installation à l'hôtel dans la région de LECCE.

☉ **Dîner au restaurant (¼ vin + ½ eau inclus) animé par 2 musiciens et 1 chanteur.** Nuit.

2^{ème} jour LECCE / GALLIPOLI / TARANTO 140 km / 2h45

☉ Petit déjeuner.

Départ vers le village balnéaire de **GALLIPOLI**, situé sur la mer Ionienne.

Gallipoli est un charmant port de pêche de la péninsule Salentine, ouvert sur la Mer Ionienne et le golfe de Tarente. Ce village est très apprécié pour la beauté de ses paysages, et en particulier ses eaux, mais aussi pour sa richesse culturelle. Le centre historique de la ville s'élève sur un îlot d'origine calcaire, lié à la nouvelle ville par un pont d'arc du 17^{ème} siècle.

Visite du centre historique et ses ruelles typiques et ses beaux monuments tels que **la Basilique Sainte-Agathe**, très bel exemple du style baroque, **le château Angioino**, édifié en pleine époque byzantine et presque complètement entouré par la mer, **la très belle fontaine**



Grecque, une des plus antiques fontaines existantes en Italie ainsi que de très beaux palais comme le Palais **Baroque Pirelli** et le **Palais Vallebona** avec son magnifique panorama.

☉ Déjeuner au restaurant (**¼ vin + ½ eau + café inclus**).

Continuation vers la ville de **TARANTO**, une merveille d'art et d'histoire. Balade dans le **centre historique** où vous pourrez **découvrir la vieille ville avec ses ruelles, ses petites places, ses gargouilles et son décor de palais**. Le centre historique conserve de nombreux monuments de la Grèce comme le temple de Poséidon. Vous apprécierez également les majestueux édifices surplombant la mer. Poursuite par la visite du **magnifique Musée Archéologique National**. Surnommé le « Marta », par les Tarentais, ce musée est l'un des plus grands et des plus complets de l'Italie. Vous pourrez admirer de nombreux éléments de l'époque grecque.

Installation à l'hôtel dans la région de TARANTO.

☉ Dîner (**¼ vin + ½ eau inclus**) et nuit à l'hôtel.

3^{ème} jour

TARANTO / MATERA / GROTTES DE CASTELLANA / ALBEROBELLO

140 km / 2h45



☉ Petit déjeuner.

Départ vers la ville atypique de **MATERA**, **capitale européenne de la culture 2019**.

Sur la paroi d'un profond ravin, érodé au cours du temps par le ruisseau du Gravina, la vieille ville de MATERA fut construite dans la roche en formant un ensemble de sassi, les habitations troglodytiques. La vieille ville et ces « Sassi di Matera » ont permis à MATERA d'acquérir une renommée mondiale.

Visite d'un fameux Sassi, maison typique creusée dans la roche calcaire, complètement meublée comme autrefois. Ces « sassi » ont été inscrits au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco. Continuation avec la visite de l'**Eglise San Pietro in Monterrone**, complètement creusée dans la roche calcaire au 9^{ème} siècle et utilisée par la suite comme cave à vin. En fin de visite, vous ferez une petite **dégustation de produits typiques** de la région avec son fameux vin local.

☉ Déjeuner au restaurant (**¼ vin + ½ eau + café inclus**).

Départ à la découverte des **Grottes de Castellana**, les plus spectaculaires d'Italie mais aussi l'une des attractions les plus importantes des Pouilles et un patrimoine naturel d'une valeur inestimable. *Les grottes suivent le parcours d'une ancienne rivière souterraine qui sillonnait le sous-sol calcaire des Murge. Découvertes en 1938, elles ont révélé de magnifiques concrétions d'une infinie diversité : draperies, stalactites et stalagmites aux riches coloris. Le spectacle devient grandiose avec la grotte Blanche, que des cristaux de calcite font étinceler.*

Vous descendrez à plus de 60 mètres de profondeur dans un cadre stupéfiant de stalactites, stalagmites, concrétions aux formes incroyables, fossiles, canyons, cavernes aux noms fantastiques et calcifications aux formes et aux couleurs surprenantes.

Pour conclure la journée, route vers la **capitale des Trulli**, **ALBEROBELLO** (la visite se fera le lendemain matin). C'est une petite ville de l'arrière-pays de Bari. Son centre historique est caractérisé par ses particulières constructions pyramidales qui la rendent unique au monde : les **Trulli**.



Selon certains chercheurs, la construction des trulli remonterait à la moitié du 14^{ème} siècle. La méthode de construction à sec, sans mortier, aurait été imposée aux paysans pendant le 15^{ème} siècle



par les Comtes de Conversano, afin d'éviter un édit énoncé par le Règne de Naples qui imposait des tributs à chaque nouvelle implantation urbaine. Les bâtiments ainsi construits, étaient alors identifiés comme constructions précaires, faciles à démolir, et n'étaient donc pas assujettis à cette taxe. Dans les faits, les trulli ne sont absolument pas des structures précaires : leur structure interne compacte sans aucun élément de soutien ou de liaison, vante une capacité statique admirable. Généralement les trulli sont considérés comme des unités modulaires : les espaces intérieurs sont distribués autour de l'espace central. L'épaisseur des murs et la quasi-totale absence de fenêtres assurent un équilibre thermique optimal : de la chaleur en hiver et du frais en été. Les trulli sont un exemple unique de construction ancienne, qui a survécu au temps et utilisée encore de nos jours.

Installation à l'hôtel dans la région d'ALBEROBELLO.

☉ Dîner (¼ vin + ½ eau inclus) et nuit à l'hôtel.

4^{ème} jour ALBEROBELLO / POLIGNANO A MARE / BARI 70 km / 1h30

☉ Petit déjeuner.

Visite du **Quartier Monti, classé Patrimoine Mondial par l'Unesco**, ce quartier compte à lui seul environ 1030 trulli parmi lesquels les « Trulli siamesi » (Trulli siamois), caractérisés par une double façade ainsi qu'un double pinacle. Vous continuerez votre visite par l'**Aja Picola**, bourg composé d'un petit réseau de ruelles étroites et tortueuses. Vous visiterez le **Trullo Sovrano** (Trullo Souverain), le seul trullo à deux étages qui héberge actuellement un Musée, et vous finirez par l'**Eglise de Saint Antoine**. Cette église, bâtie en forme de trullo, est précédée d'une entrée monumentale et d'une rampe d'escaliers dominée par une rosace. Elle est construite sur un plan en croix grecque et possède des chapelles latérales. En cours de matinée, **dégustation de liqueurs typiques locales**.

☉ Déjeuner au restaurant (¼ vin + ½ eau + café inclus).

Puis direction **POLIGNANO A MARE**, un des plus beaux et des plus pittoresques villages de pêcheurs des Pouilles.

Polignano a Mare est une petite ville immergée dans un paysage d'une incroyable beauté, célèbre pour être le berceau de Domenico Modugno « M. Volare ». La vieille ville située sur un éperon rocheux offre une vue spectaculaire, une des plus belle au monde.



Visite guidée de cette ville riche en monuments et en œuvres de grandes valeurs artistiques, historiques et architecturales tels que l'**Arche Marchesale, le Palais du Gouverneur, le Palais du seigneur Féodal et le Palais de l'Horloge**. L'**Abbaye de San Vito** est un important témoignage de l'architecture religieuse de la ville. Installation à l'hôtel dans la région de BARI.

☉ Dîner (¼ vin + ½ eau inclus) et nuit à l'hôtel.

5^{ème} jour BARI / TRANI / CASTEL DEL MONTE / Région du GARGANO 220 km / 3h30

☉ Petit déjeuner matinal.

Départ vers **BARI, capitale des Pouilles** pour la visite guidée d'une des villes les plus importantes du sud de l'Italie.



Bari est un carrefour de différentes cultures dès l'antiquité. Une ville dont deux âmes vivent ensemble : le vieux village, encerclé par une imposante muraille et traversé par des petites ruelles qui conduisent vers la découverte de son riche patrimoine culturel ; et la partie moderne, née au début du 19^{ème} siècle et devenue la ville d'aujourd'hui.

Visite panoramique de la vieille ville (extérieurs sans entrées) avec ses ruelles étroites, le **château de Frédéric II**, la **basilique Saint-Nicolas**, qui est un des exemples remarquables de l'art roman en Italie du Sud. Sa façade sobre et puissante, à peine égayée par un portail sculpté dont les colonnes s'appuient sur des taureaux, et quelques baies géminées, est flanquée de deux tours. Le portail des Lions, sur le flanc gauche, est richement décoré.

Continuation vers **TRANI**, ville située en bord de mer.

☉ Déjeuner au restaurant (**¼ vin + ½ eau + café inclus**).

Visite de cette **magnifique ville d'Art**. Promenade sur son ravissant port entouré de maisons blanches et visite de son centre historique, riche en palais et en églises anciennes de style roman. Vous atteindrez la **cathédrale** qui se dresse majestueuse sur la mer Adriatique. **Visite guidée de ce joyau de l'art roman.**

Imposante, blanche et majestueuse, cette église est un des chefs-d'œuvre les plus connus de l'Italie. Dédiée à San Nicola Pellegrino, c'est un exemple d'architecture romane des Pouilles, qui unit de façon harmonieuse, les différents styles d'époques et cultures. Appelée la « Reine des cathédrales des Pouilles » elle a un portail en bronze finement décoré par Barisano da Trani, divisé en 32 panneaux représentant chacun un personnage de la Bible.

Vous passerez aussi devant le **Castello Federiciano**, imposante forteresse en pierre blanche, édiée pour défendre le port. *Construit à partir des fameuses pierres blanches de Trani, le château Souabe est un triomphe de l'art roman. Terminé en 1233, il fut la demeure préférée de Manfred, fils de Frédéric II, qui y célébra ses secondes noces avec Hélène d'Épire.*



Départ en direction d'**ANDRIA** pour visiter le célèbre **Castel del Monte**, chef d'œuvre de l'Histoire Italienne.

Sur une colline des Murges, parmi les collines, les pâturages, les oliveraies et les vignobles, on découvre le témoignage le plus important de l'architecture Souabe : Castel del Monte. La perfection des formes, l'harmonie des éléments provenant de cultures différentes, le halo de mystère qui l'entoure, font de cette imposante forteresse un chef d'œuvre unique, qui lui a valu le privilège d'être déclaré Patrimoine Mondiale de l'Humanité.

Installation à l'hôtel dans la région du GARGANO **pour 2 nuits consécutives.**

☉ Dîner (**¼ vin + ½ eau inclus**) et nuit à l'hôtel.

6^{ème} jour

Région du GARGANO / VIESTE / MONTE SANT'ANGELO / Région du GARGANO 160 km / 3h30

☉ Petit déjeuner.



Départ pour le **Parc National du Gargano** et visite de la **ville médiévale de VIESTE** perchée sur une falaise, offrant des **panoramas inoubliables**. Vous pourrez contempler cette mer sublime entre deux longues plages de sable blanc, et du haut d'un promontoire rocheux, un village aux rues sinueuses et de maisons blanches. Dans cette charmante ville qui était un siège épiscopal pendant de nombreuses années (entre 918 et 1817), vous pourrez admirer la cathédrale, de style roman de la région des Pouilles, le Château (ces deux bâtiments ont été restaurés par Frédéric II du Saint-Empire) et le monolithe appelé « Pizzomunno ». Haut de 25 mètres, le monolithe est érigé à l'entrée de la plage dite « du Château » et est considéré comme le symbole de VIESTE.

Vous continuerez par le cœur vert du Gargano, la pittoresque « **Foresta Umbra** ».

La Forêt Umbra est une réserve naturelle protégée. Elle est ancienne, et c'est une des rares forêts primaires d'Italie. Elle est située à l'intérieur du Parc national du Gargano, qui s'étend à près de 800 mètres d'altitude. La flore se compose principalement d'essences méditerranéennes (chênes verts, pins) et septentrionales (hêtres, érables...). C'est une des plus belles forêts du pays.

Vous pourrez découvrir ici une atmosphère différente et passionnante, des sons et des odeurs indescriptibles de cet **écosystème précieux**.

☉ Déjeuner au restaurant (**¼ vin + ½ eau + café inclus**).

Continuation pour **MONTE SANT'ANGELO**, centre religieux le plus ancien et le plus important du Gargano. Cette commune est connue en Italie et dans le monde pour le célèbre Sanctuaire de San Michele Arcangelo. Visite guidée de cette petite bourgade aux maisons blanches : le bourg, le **sanctuaire de San Michele Arcangelo** et à l'intérieur **la Grotte de l'Archange**.

Selon la tradition, l'archange Michel serait apparu à l'évêque Lorenzo Maiorano le 8 mai 490 lui ordonnant de construire un lieu de culte chrétien dans une grotte sous la ville, afin de chasser les croyances païennes en cours. L'archange lui serait réapparu en 492 et 493. Ce sanctuaire est doté d'un imposant portail de bronze sur lequel sont représentées diverses scènes de l'ancien et du nouveau testament. Le village se développera autour du lieu de culte. Retour à votre hôtel.



☉ Dîner (**¼ vin + ½ eau inclus**) et nuit à l'hôtel.

7^{ème} jour

Région du GARGANO / NAPLES / POMPEI 300 km / 4h00

☉ Petit déjeuner.

Route vers **NAPLES**, blottie au fond de son golfe que domine le célèbre Vésuve.

La cité légendaire de la sirène Parthénope fut fondée par les grecs. Au fil de trois millénaires, elle a vu défiler les envahisseurs sans jamais se soumettre totalement. Entre chefs-d'œuvre muséographiés et trésors encore insoupçonnés, la ville forme un collage architectural où s'accumulent pans de murs grecs, colonnes romaines, palais baroques et constructions du 19^{ème} siècle...

Rencontre avec votre **guide local**. Vous débuterez votre visite par un **tour panoramique de NAPLES**, avant de continuer à pied pour découvrir le centre historique de la ville (extérieurs – sans entrées) :



- le **château**, imposant édifice datant du 13^{ème} siècle,
- la **galerie Umberto I**, l'un des monuments les plus représentatifs de l'architecture des passages commerciaux,
- le **théâtre San Carlo**, plus ancien théâtre lyrique d'Europe,
- la **Place Plebiscito**, entourée de nombreux édifices

d'importance historique et artistique,

- le **Palais Royal**, construit en 1600 par Domenico Fontana en prévision d'une visite officielle de Philippe III... qui oublia de venir !

☉ Déjeuner au restaurant (**¼ vin + ½ eau + café inclus**).

Puis, route vers **POMPEI**, pour découvrir le splendide **site archéologique**.

Pompéi, ville somptueuse ensevelie en 79 après J.-C. par une énorme éruption volcanique du Vésuve, constitue un témoignage important de l'Antiquité. L'épaisse couche de cendre sous laquelle la ville demeura enfouie jusqu'au 18^{ème} siècle permit une conservation presque parfaite ! Ses ruines procurent une vision émouvante de ce que pouvait être une cité romaine de l'époque.

Vous découvrirez alors le **forum** principal flanqué par un grand nombre d'édifices imposants comme le **Capitole**, la **Basilique** et les **thermes**. Non loin de là se trouve l'ancien forum et **2 théâtres**, ou encore les thermes stabiens et les maisons alignées le long des rues pavées.



Installation à l'hôtel dans la région de NAPLES pour **2 nuits consécutives**.

☉ Dîner (**¼ vin + ½ eau inclus**) et nuit à l'hôtel.

8^{ème} jour NAPLES / ISCHIA / NAPLES

☉ Petit déjeuner.

Route jusqu'au port de **NAPLES ou POUZZOLES** et traversée pour l'île d'**ISCHIA** moins fréquentée mais tout aussi belle que Capri. D'origine volcanique, l'île conserve de nombreuses sources d'eau chaude, fumerolles mais offre aussi une grande variété de paysages entre plages et collines.

A votre arrivée, rencontre avec votre **guide local** et départ en autocar pour un **tour de l'île**. Vous découvrirez l'extérieur du **château Aragonais**, hissé sur son promontoire rocheux, relié à l'île par un pont que fit construire Alphonse d'Aragon en 1438.

A l'origine le château fut construit comme castrum en 474 av. JC par Gerone de Syracuse, puis il connut une période d'abandon et ce ne fut qu'au 14^{ème} siècle qu'il atteignit le maximum de sa splendeur. Sous la dynastie des Aragon, qui débuta avec Alphonse I, la première forteresse s'enrichit de murs, de palais et de 13 églises ; il devint un centre politique, culturel et spirituel du plus haut intérêt. Y vivaient presque 2000 familles, soit environ 5000 personnes. A la Renaissance, la cour de Vittoria Colonna, noble poétesse, marque l'apogée de la splendeur du château et le début de sa décadence, qui dura plus d'un siècle.



Aujourd'hui, le château est une propriété privée. **Vous vous promènerez avec votre guide à Ischia Porto**, capitale et port de l'île. Le port d'Ischia était autrefois un lac qui s'est transformé à la suite d'un tremblement de terre.

☉ Déjeuner au restaurant en cours de visite (**¼ vin + ½ eau + café inclus**) .

Continuation vers le sud de l'île et ses villages pittoresques : le joli port de **Sant'Angelo** et

l'authentique village de **Panza**.

Retour au port puis traversée vers Naples ou Pouzzoles, retour à l'hôtel en fin de journée.

☉ Dîner (**¼ vin + ½ eau inclus**) et nuit à l'hôtel.

9^{ème} jour NAPLES / Envol pour GENEVE ou LYON puis retour à GRENOBLE

☉ Petit déjeuner.

Transfert en autocar vers l'aéroport de **NAPLES**. Assistance aux formalités d'enregistrement puis envol à destination de **GENEVE** ou **LYON** sur **vol direct** Easyjet. ☉ Prestations à bord payantes.

A votre arrivée, récupération des bagages puis **transfert de retour en autocar vers votre région**.

Fin de nos prestations.

N.B : Les visites et excursions mentionnées au programme peuvent être modifiées ou inversées en fonction des particularités locales.

■ ■ ■ Vos horaires de vols avec **Easyjet**

Mercredi : Genève / Brindisi : 10h40 / 12h40

Jeudi : Naples / Genève : 10h30 / 12h15 OU Naples / Lyon : 12h15 / 14h05

Horaires indicatifs 2018 - sous réserve de reconduction du plan de vol et de modifications par la compagnie aérienne
En temps utile avant le début du voyage ou du séjour et conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme, vous seront remis les documents nécessaires ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ et, en cas de transport, l'heure limite d'enregistrement ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.

■ ■ ■ Exemple d'hôtels utilisés sur ce circuit

Hôtel DELLE PALME 4**** ou similaire

LECCE

L'hôtel Delle Palme vous accueille à 10 minutes à pied du centre historique de Lecce, à proximité de la gare et des arrêts de bus. Vous bénéficierez gratuitement d'une connexion Wi-Fi. Les chambres sont spacieuses et climatisées. Elles sont équipées d'une télévision à écran LCD et d'une salle de bains privative avec sèche-cheveux. Le restaurant sert des plats typiques de la région du Salento, ainsi que des recettes italiennes classiques et des spécialités internationales.



Hôtel CECERE 4**** ou similaire

Région de TARENTE

Situé à 10 km de Mottola, dans le quartier de San Basilio, au milieu d'un parc luxuriant entouré de chênes centenaires, l'hôtel Cecere est le pied à terre idéal pour découvrir la région de Tarente. Les 43 chambres sont modernes et confortables et toutes équipées de salle de bain avec baignoire ou douche, sèche-cheveux, TV satellite et air conditionné. Le restaurant sert des plats typiques de la région des Pouilles ainsi que des recettes italiennes classiques.

Hôtel LANZILLOTTA 4**** ou similaire

ALBEROBELLO

L'hôtel Lanzillotta est situé à Alberobello, à proximité des fameux Trulli. Les chambres sont lumineuses, climatisées et sont toutes équipées d'une salle de bains avec baignoire ou douche, téléphone, télévision. Le restaurant, situé dans une cave voûtée qui lui confère un charme unique, vous proposera des spécialités italiennes.

Hôtel BARION 4**** ou similaire

Région de BARI

Cet hôtel est situé à Torre a Mare, à proximité de Bari. Avec ses salles de réunion et ses deux restaurants, l'hôtel est un pied-à-terre parfait pour les voyageurs. Un copieux petit-déjeuner continental est servi de 7h00 à 10h00. Vous pourrez pratiquer différents sports nautiques ou accéder au centre de remise en forme de l'hôtel, qui offre une vue panoramique sur la mer Adriatique et sa côte rocheuse. Une navette vous permettra de rejoindre la plage, où vous pourrez louer des parasols et des chaises longues.



Hôtel VALLE ROSSA 4**** ou similaire

Région du GARGANO

L'hôtel Valle Rossa est situé à San Giovanni Rotondo, à 20 minutes à pied du sanctuaire de Padre Pio. Les chambres, d'une superficie de 19 m² environ, sont climatisées et équipées d'une salle de bains avec baignoire ou douche, sèche-cheveux, télévision à écran plat, WiFi gratuit. L'hôtel dispose d'un restaurant proposant des spécialités des Pouilles ainsi que des plats italiens et internationaux.

Hôtel DONATO 3*** ou similaire

Région de NAPLES

Situé à Calvizzano, à environ 10 km de Naples, l'hôtel Donato est idéalement situé pour découvrir la Campanie. Les chambres sont toutes équipées d'une salle de bain avec baignoire ou douche, sèche-cheveux, air conditionné et d'une télévision. L'hôtel dispose d'un bar et d'un restaurant.

■ ■ ■ Votre itinéraire



Prix par personne en chambre double

9 jours / 8 nuits - Du 18 au 26 Septembre 2019

Base 45/49 participants	Base 40/44 participants	Base 35/39 participants	Base 30/34 participants	Base 25/29 participants
1 475 €	1 495 €	1 525 €	1 600 €	1 685 €

Tarifs valables sous réserve de disponibilité sur les vols EASYJET.

Prix du billet estimé à **190 €** TTC Aller / Retour base 45 et 40 participants, et **180 €** base 20 et 35 participants, incluant 1 bagage en soute / personne. INFO : Sur vols EASYJET, il est impossible de poser une option le temps de vos inscriptions, le tarif sera donc confirmé à la signature du contrat et/ou remise de l'acompte. Celui-ci devra couvrir l'intégralité du prix des billets + 30 % des prestations terrestres.

■ ■ ■ Ce prix comprend

- Les **pré/post-acheminements** en autocar de Grenoble à l'aéroport de Lyon ou Genève
- Les vols Easyjet : Genève / Brindisi et Naples / Genève ou Lyon incluant un bagage en soute de 23 kg/pers. et les taxes d'aéroport et de sécurité (18 € à ce jour)
- Les transferts en car aéroport / hôtel / aéroport et autocar de tourisme local climatisé
- 8 nuits en hôtels 3***/4**** (NL) en chambre double avec bain ou douche
- La **pension complète** du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 9
- Le **forfait boissons** : ¼ vin + ½ eau minérale aux repas + café aux déjeuners
- **L'animation par 2 musiciens et 1 chanteur** dans un restaurant de Lecce le jour 1
- Les visites et entrées telles que mentionnées au programme, dont :

LECCE	POLIGNANO A MARE	MONTE SANT'ANGELO
GALLIPOLI	BARI	Grotte del Archangelo
TARANTO et <u>son musée</u>	TRANI	ISCHIA
MATERA, <u>sassi et église</u>	Castel del Monte	NAPLES
Grottes de Castellana	VIESTE	POMPEI
ALBEROBELLO : <u>trullo</u>	Foresta Umbra	
- Le guide-accompagnateur durant tout le séjour ainsi qu'un guide local pour la visite d'Ischia
- Le **prêt d'audiophones** durant toutes les visites guidées du jour 1 au jour 8
- Les taxes de séjour et services hôteliers
- Assurances Assistance / Rapatriement / Interruption de séjour / **Annulation / Bagages**
- Garantie APST (Garantie totale des fonds déposés)
- Une **gratuité** par base à savoir 25 payants (26^{ème} gratuit) ou 30 payants (31^{ème} gratuit), etc... hors taxes d'aéroport et assurances
- Pochette de voyage complète
- Assistance à l'embarquement et assistance de nos représentants locaux

■ ■ ■ Ce prix ne comprend pas

- Vos dépenses personnelles : boissons et repas non mentionnés, pourboires, etc...
- Le supplément chambre individuelle (nombre limité) : + 185 €
- Le déjeuner du jour 1 : + 22 €/pers.

Ce devis a été établi le 25/10/2018 selon les conditions économiques en vigueur à ce jour. Il reste sous réserve d'augmentation de la part de nos prestataires de services, de la fluctuation du taux de change et de l'augmentation du coût du pétrole, et sous réserve de disponibilité des prestations. Ce devis n'a fait à ce jour l'objet d'aucune réservation.

■ ■ ■ Formalités administratives et sanitaires

Pour les voyageurs de nationalité française : **Carte Nationale d'identité ou Passeport en cours de validité**

Nous vous invitons à consulter le site www.diplomatie.gouv.fr rubrique Conseils aux Voyageurs.

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Mineurs : L'autorisation de sortie du territoire a été rétablie depuis le 15 janvier 2017 : dans le cadre d'un voyage à l'étranger, le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par un titulaire de l'autorité parentale, doit être muni du formulaire d'autorisation de sortie de territoire : CERFA n°15646*01 à télécharger sur le site https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do, signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale et accompagné de la photocopie de la pièce d'identité du parent concerné. Si l'enfant voyage avec un seul de ces deux parents, certains pays réclament la preuve que l'autre parent autorise le voyage. Il convient donc de consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Formalités de santé - Vaccin(s) conseillé(s) /obligatoire(s) : Aucun mais être à jour des vaccins habituels recommandée (DTP...)

Nous vous invitons également à prendre connaissance du site du Ministère des Affaires Etrangères – rubrique « conseils aux voyageurs » et plus spécifiquement concernant les rubriques « risque pays » et « santé » : <http://www.diplomatie.gouv.fr>

■ ■ ■ Modalités de paiement

- Acompte de 30 % à verser à la réservation

- Solde à réception de facture, au plus tard 30 jours avant le départ

■ ■ ■ Assurances (contrats consultables sur www.carpediem-voyages.com)

- Assurance Assistance / Rapatriement / Interruption de séjour : contrat Mutuaide N°4212

(<http://www.carpediem-voyages.com/wp-content/uploads/Assurance-assistance-rapatriement-interruption-de-s%C3%A9jour-CARPE-DIEM.pdf>)

- Assurance Annulation / Bagage contrat : Mutuaide N°4236 (<http://www.carpediem-voyages.com/wp-content/uploads/Assurance-annulation-bagages-CARPE-DIEM.pdf>)

Si vous justifiez d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, vous avez la possibilité de renoncer sans frais à cette/ces assurance(s) dans un délai de 14 jours à compter de sa conclusion et tant qu'aucune garantie n'a été mise en œuvre.

■ ■ ■ Frais d'annulation du fait du client – Modification de nom/prénom

Absence de droit de rétractation : Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais fixés ci-dessous.

Dans le cas où le contractant viendrait à annuler le présent contrat **dans sa totalité** pour une raison quelconque, il serait dû à l'organisateur en remboursement des frais engagés et de ses diligences, les indemnités suivantes :

- Annulation à plus de 60 jours avant le départ : 30 % de frais par personne sur le prix total du contrat

- Annulation entre 59 et 45 jours avant le départ : 50 % de frais par personne sur le prix total du contrat

- Annulation entre 44 et 21 jours avant le départ : 80 % de frais par personne sur le prix total du contrat

- Annulation entre 20 jours et le jour du départ : 100 % de frais par personne sur le prix total du contrat

Frais d'annulation du fait d'un voyageur :

Le voyageur a la possibilité d'annuler le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne, sur le prix total du voyage) :

- A compter de la date de signature de l'accord jusqu'à 31 jours avant le départ : 30 % du montant du voyage

- Annulation intervenant entre 30 et 21 jours avant le départ : 50 % du montant du voyage
 - Annulation intervenant entre 20 et 8 jours avant le départ : 75 % du montant du voyage
 - Annulation intervenant entre 7 jours et le jour du départ : 100 % du montant du voyage
- A noter que des frais administratifs de gestion de l'annulation d'un montant de 80 euros par personne seront facturés.

Changement de nom/prénom :

Attention dans certains cas, la réservation peut être nominative dès la confirmation du dossier, cela sera mentionné spécifiquement.

- Depuis la date de signature du contrat jusqu'à 61 jours avant le départ : aucun frais.
- Entre 60 et 31 jours du départ : 50 € de frais de modification.
- A partir de 30 jours avant le départ : impossibilité de changement de nom (billets d'avion émis). Une modification serait alors considérée comme une annulation entraînant les frais d'annulation ci-dessus mentionnés et la perte de la réservation. Une nouvelle réservation serait alors assujettie aux disponibilités offertes par la compagnie aérienne et au tarif en vigueur au moment de la demande de nouvelle réservation. Tout éventuel supplément serait à la charge du voyageur.

■ ■ ■ Révision du prix

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, le prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie, du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers y compris les taxes touristiques, d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement ; peuvent varier à la hausse ou à la baisse.

Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ.

Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée.

Pour toute hausse supérieure à 8% et jusqu'à 20 jours du départ, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et les conséquences de l'absence de réponse.

■ ■ ■ Personnes à mobilité réduite

De manière générale, ce voyage **n'est pas adapté** aux personnes à mobilité réduite. En cas de demande particulière, merci de vous adresser à nous.

■ ■ ■ Vos données

La personne à l'origine de cette demande accepte de transmettre les données des voyageurs en vue de son exécution et garantit avoir recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

Conformément à l'article L 223-2 du Code de la Consommation, le client déclare avoir été informé de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement. Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : CARPE DIEM "des voyages à votre image" Parc Eureka Zone d'activités Tire-Poix 38660 ST VINCENT DE MERCUZE ou un courrier électronique à contact@carpediem-voyages.com

Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise CLRT VOYAGES sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise CLRT VOYAGES dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT00006074073&dateTexte=20180701>

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. CLRT VOYAGES a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (APST). Les voyageurs peuvent prendre contact avec cette entité (APST Siège 15 avenue Carnot 75017 PARIS Tel : 01 44 09 25 35 / 01 44 09 88 00 Mail : info@apst.travel) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de CLRT VOYAGES.

Tout ce qui précède constitue l'offre préalable conformément à l'article 211-4 du Code du Tourisme, et le client certifie en avoir pris connaissance.

Date :

Signature :